BROCHURE D'ACCUEIL

Bataillon
12e de Ligne Prince Léopold
13e de Ligne

BROCHURE D'ACCUEIL

Edition octobre 2021

Table des Matières

Organigrammes	4
Mission Statement	6
Engagements opérationnel	8
Plan d'accès	9
Plan du quartier	10
Horaire Journalier	11
Notre Matériel majeur	12
Cellule IPR/ISC	13
Historique	14
Notre Insigne de béret	16
Le 1er Régiment de Tirailleurs	17
L'Amicale du Bataillon	18
L'Administration	20
Antenne 3EMI	22
Directives HORECA	24
Infra et Logement	25
OCASC	26
Aumônier	27
Service Social	28
Cellule Prévention	29
Personne de Confiance	30
Syndicat	31
Contact	32

ORGANIGRAMMES

LA BRIGADE MOTORISÉE

Le Quartier Général de la Brigade Motorisée comprend :

- un Quartier Général à Bourg-Léopold
- un Quartier Général à Marche-en-Famenne

La Brigade Motorisée se compose des unités suivantes :

5 unités de combat :

- **Bataillon 12 de Ligne Prince Léopold-13 Ligne (Spa)**
- Bataillon Carabiniers Prince Baudouin-Grenadiers (Bourg-Léopold)
- Bataillon Libération-5 Ligne (Bourg-Léopold)
- Bataillon de Chasseurs Ardennais (Marche-en-Famenne)
- Bataillon 1/3 Lanciers (Marche-en-Famenne)

4 unités de Support au combat :

- Bataillon ISTAR (Intelligence, Surveillance, Target Acquisition and Reconnaissance (Heverlee)
- Bataillon d'Artillerie (Brasschaat)
- Bataillon 4 Génie (Amay)
- Bataillon 11Genie (Burcht)

4 unités d'appui :

- 4 Groupe Systèmes de Communication et d'Information (Marche-en-Famenne)
- 10 Groupe Systèmes de Communication et d'Information (Bourg-Léopold)
- 4 Bataillon Logistique (Marche-en-Famenne)
- 18 Bataillon Logistique (Bourg-Léopold)

Le 12/13 Li se compose des sous-unités suivantes :

Prévu au tableau organique

29 Offr - 140 SOffr - 401 Vol - **Total 570**

- UN Etat-Major
- UNE Compagnie Etat-Major et Services
- DEUX Compagnies de Combat
- UNE Compagnie d'Instructions
  - ► avec UN Centre de Formation Régional (CFR)
  - ► avec UN Peloton Eclaireur & UN détachement SNIPER
- UNE Compagnie de Réserve Opérationnelle (CRO)

LE BATAILLON

Le Chef de Corps
Lieutenant-colonel BEM
Michel RECOUR

Adjudant de Corps
Adjudant-major
Patrick DECARTES

Caporal de Corps
1 Caporal-chef
Igor DEMEYERE

Devise du Bataillon :
« A L'AVANT GARDE »
Couleur : Rouge et Jaune

Compagnie EMS
« Toujours Servir »

1ère Compagnie
« Jusqu'au bout »

2ème Compagnie
« Ne pas subir »

3ème Compagnie
« Tout feu Tout flamme »

4ème Compagnie
« Un Roc Un Bloc »

Peloton Eclaireur
« Discret - Efficace - Mortel »

Det Sniper
« Votre enfer notre paradis »

Mission Statement

Vision

En tant qu'unité opérationnelle de la Brigade Motorisée, mais aussi en tant que plus ancienne unité des Forces Armées, nous voulons rester fidèles à nos traditions et à notre devise, et ainsi être un outil à la disposition de la Nation, qui soit rapidement engageable partout dans le monde, afin d'y remplir les missions et tâches qui nous seront demandées.

Missions

En tant que Bataillon d'Infanterie, nous nous tenons prêts à

- Participer à une opération de sauvetage ou d'évacuation dans des délais très courts, sur un théâtre éloigné;
- Participer à tous types d'opération en tant que Bataillon Léger, en particulier aux opérations aéromobiles et/ou amphibies, en terrain complexe et dans des conditions difficiles;
- Participer aux opérations de maintien de la paix;
- Participer à la défense du territoire national ou des intérêts de la Nation;
- Fournir l'aide à la Nation.

Valeurs

Nous croyons fermement aux valeurs héritées de nos Anciens, et nous cultivons ainsi

- L'esprit de Corps et le sacrifice,
- Le courage physique et moral,
- Le dépassement de soi dans tous les domaines,
- L'initiative et la réactivité,
- Le professionnalisme et la volonté de perfectionnement,
- Tout en ayant toujours le souci de l'individu et de l'exécution de la mission.

Nous sommes convaincus que ces valeurs sont immuables, et qu'elles garantissent autant l'efficience que l'efficacité du Bataillon.

Engagements Opérationnels

SLAVONIE ORIENTALE

BELBAT III	1993
BELBAT VI	1994
BELBAT VIII	1994
BELBAT XI	1995
BELBAT XV	1997

BOSNIA-HERZEGOVINA

BELUBG IV	1999

KOSOVO

BELUKOS II	1999
BELUKOS IV	2000
BELUKOS VIII	2001
BELUKOS XVIII	2005

LIBAN

BELUFIL VIII	2009

AFGHANISTAN

KABOUL-KAIA

ISAF VII-II	2005
ISAF XII	2006
ISAF XIX	2009
ISAF - 11/02	2011

KUNDUZ-OMLT

OMLT - 10/12	2011

MAZAR-e-SHARIF

AFG-RSM 19_07	2019
AFG-RSM 21_04	2021

MALI

EUTM MLI FP 13_12	2013
EUTM MLI FP 14_05	2014
EUTM MLI FP 16_01	2016

BELGIQUE

OVG	Depuis 2015

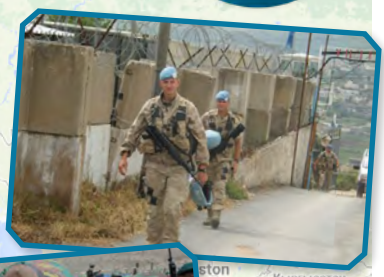

Plan d'accès

➔En voiture :

Via la E25 (Liège-Arlon)
En direction du Luxembourg, prendre la sortie n° 45 "Sprimont"
A gauche, prendre la N678 en direction de Theux -Spa
A l'entrée de Spa (Station Essence ACPL), prendre à droite en direction de "Spa Monopole" - "Régiment 12/13Li".

Via la E40 (Liège-Aachen)
Sur la E40, prendre la E42 en direction de Verviers-Prüm
Sur la E42, prendre la sortie n° 8 en direction Spa-Tiège
Au centre de Spa, prendre la direction de "Spa Monopole" - "Régiment 12/13Li"

➔Par les transports en commun :
En train : au départ de la gare Verviers Central
Verviers Central - Pepinster - Theux - Franchimont - Spa
Pour Info SNCB & Horaires : Tél. 02 528 28 28 - *www.belgiantrain.be*

➔En bus :

295	Verviers - Tiège - Spa
744	Spa - Stavelot - Trois-Ponts
388	Verviers - Spa - Verviers
62	Aywaille - Spa

Pour Info TEC & Horaires : Tél. 04 361 94 44 - *www.letec.be*

➔A vélo ou à pied :
La caserne se trouve à quelques pas de la gare.

Plan du Quartier

Quartier LtGen Baron Jacques de Dixmude

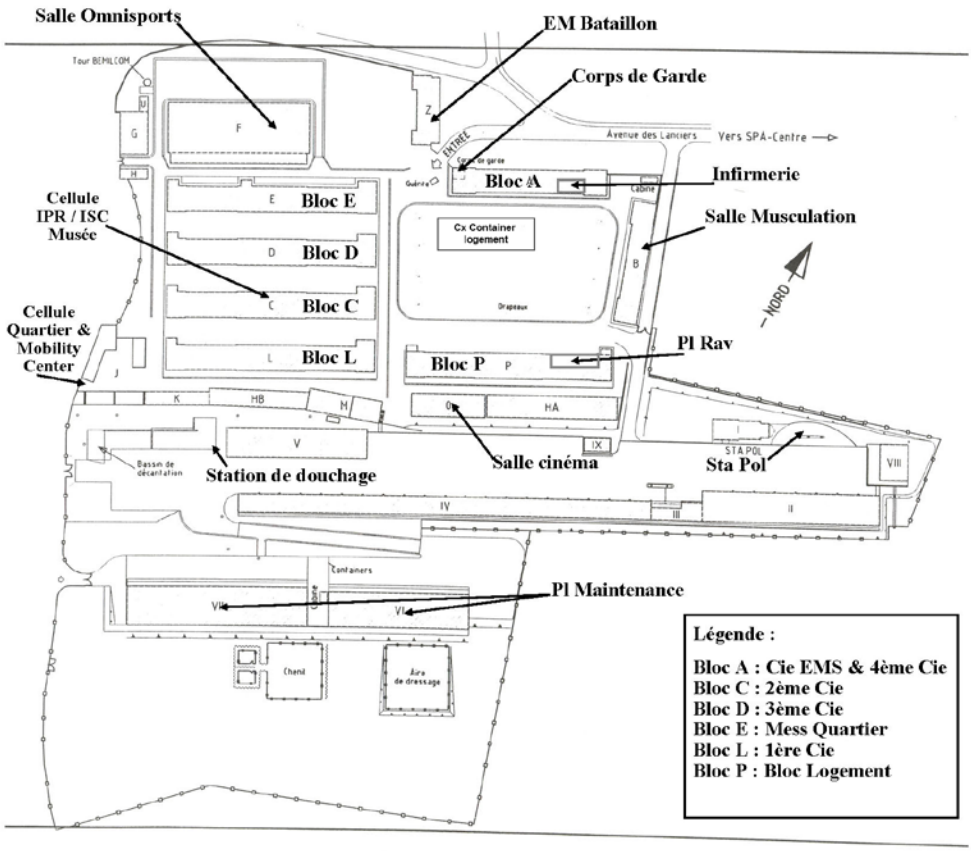

Horaire Journalier

HORAIRE BATAILLON

La semaine de travail en garnison est de 38 Hr par semaine

Répartie comme suit 0800 Hr Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
0600 Hr Vendredi

Plage horaire glissant du début de service **0730 Hr - 0830 Hr**

Salut au drapeau :	le Vendredi	1045 Hr
Sport Bataillon :	le Mercredi	0830 Hr
Programme Compagnie		

Plage horaire glissant du midi **1200 Hr - 1300 Hr**

30 minutes minimum
Programme Compagnie

Fin de service en fonction de l'heure d'arrivée

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi à partir de	1600 Hr
Vendredi à partir de	1400 Hr

HORAIRE CENTRE DE FORMATION RÉGIONAL

Voici une journée type de manière générale :

Avec une double incorporation et le COVID, les horaires de Cl 1 peuvent varier

06h00 Réveil + Contrôle des présences
06h15 Hygiène
06h50 Rassemblement
07h00 1er repas
07h30 Corvées
08h00 Inspection corvées
08h30 Instruction
09h20 Instruction
10h15 Break
10h30 Instruction
12h15 2ème repas
13h00 Instruction
17h15 3ème repas
18h00 Etude ou Instruction ou Soirée libre, si aucune activité n'est prévue au programme (sortie hors du quartier interdite)
21h50 Fin de journée
22h00 Contrôle des présences en chambre
22h30 Extinction des lumières

Notre matériel majeur

LYNX - Light Multirole Vehicle (Véhicule Multirôles Léger)

Fonctionnalité :
Le véhicule de commandement et de liaison est engagé dans des opérations humanitaires et de maintien de la paix.

Spécification :
Moteur : IVECO Diesel - 3000 cc - 190 Cv
Poids : 4.800 Kg - 6.700 Kg avec blindage
Autonomie : +- 600 Km
Vitesse Max : 130 Km/Hr - 90 Km/Hr (bridé)

LYNX SPS
(Self-Protection System)

DINGO - Multi-Purpose Protect Vehicle (Véhicule Polyvalent Blindé)

Spécification :
Moteur : Mercedes Diesel - 4800 cc - 222 Cv
Poids : 12.500 Kg - Charge Utile : 1.700 Kg
Autonomie : +/- 500 Km
Transmission : Boite automatique - 4x4 permanent
Vitesse Max : 110 Km/h
Equipage : Version Fus > 8 pers - Version PC > 6 Pers
Armement : Remotely operated self defence station (ROSS) Calibre 12.7mm ou 7.62 mm

UNIMOG Fus - Camion léger pour le transport d'une section d'infanterie

Fonctionnalité :
Véhicule Transporteur de Troupe
Spécification :
Moteur : Mercedes Diesel - 1900 cc - 136 Cv
Poids : 5.300 Kg Kg - Charge Utile : 3.200 Kg Kg
Autonomie : +- 600 Km
Transmission : Boite manuelle 8 rapports - Possibilité 4x4
Vitesse Max : 90 Km/Hr
Equipage : Chauffeur + 10 personnes
Armement : Tourelle avec MAG 7.62mm ou MINIMI 5.56mm

ASTRA - Iveco 8T 6x6 Polyvalent

Fonctionnalité :
Type de véhicule de transport engagé dans les opérations
Spécification :
Moteur : IVECO Diesel - 12880 cc - 450 Cv
Poids : 13.300 Kg - Charge Utile : 8.000 Kg
Autonomie : 680 Km
Transmission :Boite semi-automatique ou automatique - 6x6 permanent
Vitesse Max : 85 Km/Hr limité électroniquement
Equipage : Chauff + 2 Pers (+18 Pers à l'arrière)

Cellule IPR/ISC

La Cellule Image and Public Relations / Informations Socio-Culturelles (IPR/ISC) du Bataillon est à votre service

PAO : **Bemilcom : 28787**
Employé ISC : **Bemilcom 28792**
Email : **LTBN1213Li-IPR@mil.be**

Elle vous propose entre autre :

- un shop : matériels et équipements militaires, médailles... (**Bemilcom 28764**);
- un PC mis à votre disposition pour visionner les différents albums photos;
- un mémorial musée accessible UNIQUEMENT sur rendez-vous. (**Bemilcom 28793**).

Historique

En 1831, au lendemain de l'indépendance, le 12e de Ligne, à peine constitué à partir des Corps de volontaires, participe avec éclat à la campagne de libération de la Belgique. Il s'y distingue aux combats de CAPPELEN, BOUTERSEM et BECQUEVOORT. Fidèle à sa devise, le 12e de Ligne se trouve en août 1914 à l'avant-garde de la position fortifiée de LIEGE. Après y avoir contenu et repoussé le premier choc ennemi, il recule lentement de position en position. Il se battra en septembre sur la Dyle et dans ANVERS pour arriver à la mi-octobre derrière DIXMUDE.

Du 19 au 26 octobre, jour et nuit sans répit, sans la moindre défaillance, ils résisteront aux assauts les plus furieux. DIXMUDE reste finalement en nos mains, mais le Régiment y a perdu le tiers de ses effectifs. Au cours de la longue et pénible guerre de tranchées, le 12 se distinguera encore en avril 1918, à MERCKEM. Lorsque débutera l'offensive libératrice en septembre 1918, ce sera le 12e de Ligne qui, à l'avant-garde, s'emparera de haute lutte de STADENBERG, un des points forts de la position ennemie et, poussant de l'avant, le Régiment atteindra la LYS.

A l'issue de la première guerre mondiale, notre drapeau a reçu le plus grand nombre de citations : LIEGE, ANVERS, DIXMUDE, YSER, MERCKEM, STADENBERG et LA LYS. L'inscription « Campagne 14-18 » rappelle la participation du 12 à toute la guerre ainsi que la perte de 38 officiers et 1400 sous-officiers, caporaux et soldats tombés au champ d'Honneur.

A la mi octobre 1914, derrière l'YSER où il reçoit mission de défendre DIXMUDE le Régiment, commandé par le Colonel AEM JACQUES, va écrire la page la plus glorieuse de son histoire. Cela lui valut l'honneur de voir son drapeau décoré de la Croix de l'Ordre de Léopold par le roi ALBERT I lui-même et d'accueillir dans ses rangs le prince héritier, futur Roi LEOPOLD III, père du Roi ALBERT II.

Son Chef de Corps de l'époque le Colonel AEM JACQUES sera anobli et deviendra le baron JACQUES de DIXMUDE.

Notre drapeau fut décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold le 27 octobre 1914 : "…en récompense des actions d'éclat accomplies par le régiment au cours des engagements de la Campagne et notamment à DIXMUDE ".

Enfin n'oublions pas que le 12e de Ligne fut choisi par le Roi Albert pour y incorporer son fils.

Le futur Roi Léopold III. S'adressant au Régiment, réuni le 5 avril 1915 pour accueillir le Prince Léopold, le roi Albert déclarait notamment : "si j'ai choisi le 12e de Ligne pour que mon fils y soit formé au métier des armes, c'est parce que ce Régiment s'est distingué entre tous par sa vaillance au cours de sa campagne passée".

En 1940 la guerre atteignit à nouveau la Belgique et le 12e de Ligne, suivant la voie tracée par ses aînés de 14-18 et commandé par le Colonel Yvan Gérard, allait prendre sa part dans les combats de la campagne des 18 jours. A KUURNE, avec des effectifs réduits, il supporte le poids de l'attaque d'une division appuyée par une puissante artillerie, action qui lui vaudra la citation LA LYS 1940 et l'attribution au Régiment de la Fourragère de l'Ordre de Léopold avec liseré d'argent.

Le drapeau du 12ème de Ligne

Au cours d'une cérémonie qui eut lieu à Gand le 12 janvier 1832, le Roi LEOPOLD Ier remit le drapeau au 12ème Régiment de Ligne en la personne du Colonel DEVAUX (2ème Chef de Corps du Régiment 1831-1835).

Ce drapeau porte dans ses plis les citations suivantes :

LIEGE - ANVERS - DIXMUDE - YSER - MERCKEM - STADENBERG - LA LYS - CAMPAGNE 1914-1918 - LA LYS 1940.

Notre insigne de béret

Au travers de l'Ordre Général 143/49(OG143/49) du 11 avril 1949, une décision ministérielle stipule que les bataillons d'infanterie de chacune des six brigades existant à l'époque reprendront le nom et les traditions d'unités de l'armée de 1940.

Le Ministère de la Défense Nationale encourage la création d'insignes distinctifs qui seront arborés sur le béret en lieu et place du lion "Belgique" porté jusqu'alors.

C'est à cette époque qu'apparait le premier insigne du 12e de Ligne qui évoque plus particulièrement la ville de Liège, sa garnison traditionnelle d'avant guerre. Crée au sein du bataillon, il représente le Perron bien connu accosté des chiffres 1 et 2, supporté par un listel arborant la devise "A l'Avant-garde". Deux rameaux de lauriers entourant l'ensemble évoquent la renommée acquise aux cours des deux conflits mondiaux.

La couronne royale est un des attributs de l'infanterie.

Cet insigne est remis à tout le bataillon à l'occasion des fastes régimentaires célébrés le 11 novembre 1949 à Werl(RFA), en présence du Lieutenant Général J.B. Piron, commandant en chef des Forces Belges en Allemagne.

L'intendance militaire n'est pas en mesure de fournir ces insignes à temps et le bataillon prit la décision de les faire réaliser en Allemagne.

Seule la classe de milice sous les armes à ce moment eut l'honneur de porter cet attribut qui fut retiré peu de temps après : il n'était pas conforme à certaines normes du Ministère…

L'arrêté royal du 2 mai 1984 dispose que le 12e de Ligne portera désormais la dénomination de "Prince Léopold".

On y ajouta la lettre monogramme " $\mathcal{L}$ " du Prince Léopold.

Le 1er Régiment de Tirailleurs

Lors des fastes Régimentaires et de la remise de Commandement du Lieutenant-colonel BEM Thierry BABETTE au Lieutenant-colonel BEM Dominique VINDEVOGEL, le Régiment 12e de Ligne-Prince Léopold – 13e de Ligne et le 1er Régiment de Tirailleurs Français, ont officiellement scellé leur jumelage.

Outre une organisation et des missions similaires, un point commun unit d'ailleurs les deux unités. Les deux unités ont en effet participé à des opérations de maintien de la paix en Ex-Yougoslavie et au Liban.

Le 1er Régiment de Tirailleurs a été recréé le 1er mai 1994 à l'occasion du cinquantenaire de la Libération, en hommage aux Tirailleurs Algériens, Tunisiens et Marocains qui pendant 120 ans prirent une part très active dans tous les combats de la France, notamment pendant les deux guerres mondiales.

Le Régiment s'est vu confié un drapeau glorieux, celui du 1er Régiment de Tirailleurs Algériens, créé le 7 décembre 1841.

Caserné dans la banlieue d'Epinal, le 1er Régiment de Tirailleurs est l'un des Régiments d'Infanterie Mécanisée de la 7e Division Blindée.

Chacune des compagnies du Régiment a repris les traditions d'un ancien Régiment de tirailleurs marocains, algériens ou tunisiens

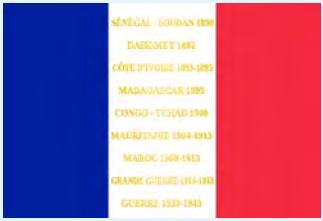

L'Amicale du bataillon

AMICALE ROYALE DU 12e de LIGNE PRINCE LEOPOLD - 13e DE LIGNE

Dès la fin de la 1ère guerre mondiale, les anciens combattants du 12, désireux d'entretenir les liens de fraternité d'arme qui s'étaient manifestés au fil des quatre années de combats et de souffrances, décidèrent de créer une association qui prit le nom de fraternelle du 12e Régiment de Ligne.

A la fin du 2ème conflit mondial, ceux de 1939 à 1945 vinrent étoffer leurs rangs, bientôt grossis par l'adhésion des anciens du 1er Bataillon de la 2ème Bde YSER, unité constituée au moment du dernier souffle de l'Allemagne nazie et qui avaient suivi une instruction très britannique en Irlande avant de revenir sur le continent.

Réalisant cependant, que suite à la période de paix que nos armées procuraient, beaucoup de jeunes fantassins passaient au 12 et n'y revenaient hélas pas, feu le Général PETERS, Chef de Corps du Bataillon de 1970 à 1971, décida de créer l'Amicale.

Cette association de fraternité et d'entraide entre les anciens combattants et tous ceux qui sont, ont été ou ont fait le 12. Le but principal étant d'ailleurs de promouvoir l'esprit du Bataillon après le service militaire.

Cette association prit dès lors le nom d'Amicale du 12e de Ligne, a son siège à SPA et est structurée en un comité Directeur, Conseil d'Administration, Fraternelles et Régionales.

Ce que fait l'Amicale :

La défense et la promotion des valeurs civiques et patriotiques (articles, cérémonies…).

L'appui au Bataillon, tout en le faisant connaître du public (articles, conférences, ouverture du mémorial-musée au public).

L'attribution de prix aux meilleurs militaires du Régiment.

Création du "**TROPHY 12**" consistant en des épreuves sportives variées en pleine nature et s'adressant tant aux militaires qu'aux civils.

La publication de 4 revues par an

« A L'AVANT GARDE »

organe de contact, d'information et d'action destiné à tous les membres ainsi qu'à certaines autorités tant militaires que civiles.

La création, du "**Mémorial-Musée**" du Régiment inauguré en juin 1971, rénové en octobre 1976, à nouveau rénové et agrandi en 1995-1996.

Inauguration du musée consacré au 13e de Ligne en 2002.

Par là, l'Amicale se veut la mémoire et la gardienne des traditions du Bataillon.

Création du site internet de l'Amicale : **www.amicale12-13li.be**

Structure :

Président :	**R. GAUTHIER**	Colonel BEM en retraite
Vice Président & Trésorier:	**P. DELBRUYERE**	Major en retraite
Secrétaire :	**R. LECOCQ**	Adjudant en retraire
Rédacteur en chef :	**B. BICA**	Adjudant-major en retraite

Si vous souhaitez rejoindre l'Amicale Royale du Bataillon et en devenir membre, il ne vous en coûtera que la modique somme de 12 EUR (pour la Belgique) ou 18 EUR (pour les pays européens).
Pour le paiement de votre cotisation, numéro de compte unique.

IBAN : BE17 0689 0572 7221
BIC : GKCCBEBB

L'ADMINISTRATION

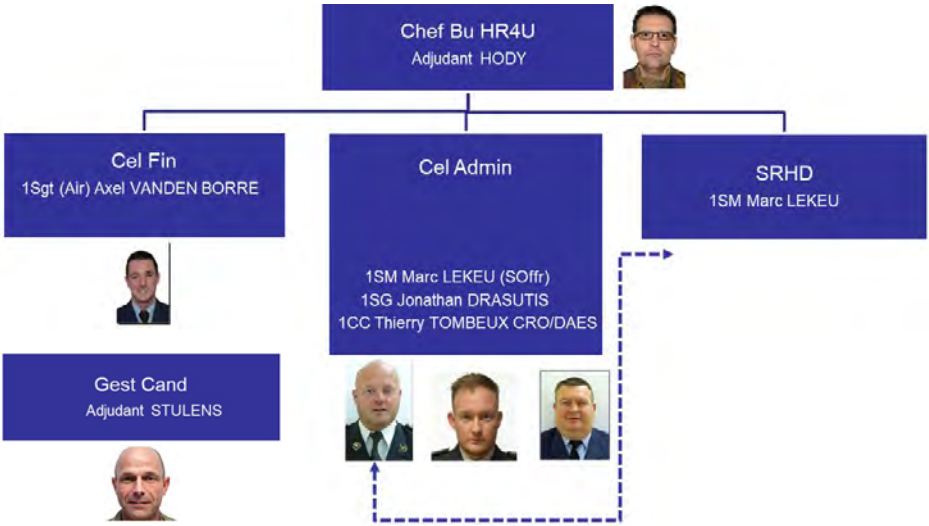

Le **HR4U** est le support des Ressources Humaines du Bn 12/13 Li. Appelé autrefois **Elément de Support Administratif (ESA)** et Section du Personnel ou Sec Pers, ce service est la plaque tournante à l'unité pour les matières administratives et financières. Le personnel qui y travaille est formé spécifiquement pour cette mission et appartient au corps de l'Administration.

Confiance, compétence et service sont les maîtres mots de notre action au sein du 12/13 Li. La confiance, c'est le climat dans lequel vous pourrez venir confier vos questions administratives. C'est aussi en toute discrétion que vous pourrez exposer des questions plus délicates, touchant votre vie privée et ayant une influence sur votre carrière militaire. Dans la limite de nos moyens, nous vous aiderons à solutionner tous vos problèmes ou vous guiderons vers le service adéquat.

Compétence, c'est la somme de l'expérience des collaborateurs du **HR4U** passée au service de la communauté militaire. Plus d'un siècle ! C'est dire si vos carrières sont en de bonnes mains.

Enfin, service, pas seulement parce que la devise de l'Administration est « ***Servire qui serviunt*** » (servir ceux qui servent), mais bien parce que nous appartenons au même Bataillon et que pour que le Bataillon soit opérationnel, tous ses membres doivent avoir la tête libre de leurs tracas. Nous y veillons.

Le HR4Uest sous le commandement de l'Etat-major du Bataillon – HR Branche 1.

- La cellule administration des Sous-officier/Personnel de réserve qui est en charge de toutes les questions relatives à la carrière des sous-officiers et du personnel de la réserve (avancement, cours statutaires, évaluations, mutations, passages et promotions sociales, rappels …)
  1SM LEKEU, Tel : 02/4428835 (Gestion Sous-Officiers)
  1CC TOMBEUX, Tel 02/4428808 (Réserve)
- La cellule administration des volontaires, en charge des mêmes questions mais pour les volontaires de carrière.
  ADJ HODY, Tel : 02/4428807
  1SG DRASUTIS, 2Cie Tel : 02/4428804
- La cellule de suivi des dossiers de candidature, en charge du suivi de l'appréciation et de l'évaluation des candidats militaires du cadre actif.
  ADJ STULENS, Tel : 02/4428965
- La cellule financière, qui veille à l'attribution correcte des droits pécuniaires de chacun. (allocations, indemnités, traitement, allocations familiales, opérationnelles …)
  1SG VANDEN BORRE, 3Cie Tel : 02/4428805
- La cellule du service de restauration et d'hôtellerie de la Défense qui supervise tout le travail comptable des Sv HORECA du Bataillon.
  1SM LEKEU, Tel : 02/4428835

HR4U est accessible chaque jour durant les Heures de service.
+LTBN1213LI-TSS-HR4U-1213LI

Enfin, souvenez-vous que votre collègue de **HR4U**, qu'il soit Officier, Sous-officier ou Volontaire est votre frère d'armes. Il porte le même béret, partage toutes les joies, les peines et la vie opérationnelle de notre Bataillon : bref, il est votre égal.

Soyez d'ores et déjà les bienvenus dans votre nouvelle unité et n'hésitez pas à venir nous voir chaque fois que c'est nécessaire.

Antenne 3EMI

Prestation :

L'antenne Médicale de la caserne

Propose différents services entre 07h30 et 16h30

Tous les jours de la semaine : (Only Friday, jusque 14h00)

- Etablissement du Dossier Médical Opérationnel (DMOI).
- Administration demande de remboursement, MOD 150 (aide)
- Soins ambulancier, non-invasifs.
- Appui Med quartier.

Consultation Médicale (en fonction des jours et heures du docteur).

- Consultation ordinaire (sur RDV).
- Etablissement Mod 150.
- Vaccination.
- Etablissement Mod transfert, Lettre d'envois vers HMRA, Documents administratifs …

Numéro de téléphone utile :

Bemilcom : 9-6321-28866 - Belgacom : 02 44 28866

Urgence : 112

Permanence Quartier Urgence : 0473/794105

POC Infirmerie
1SG BARTÉLEMY C.

Employé
1CC GUILMOT L.

Ambulancier
CPL DUBOIS Y.

Ambulancier
CPL DELEUZE J.

PROCEDURE A SUIVRE
POUR UNE CONSULTATION MEDICALE

Au quartier, en cas d'urgence :

1. Prendre RDV chez le médecin de quartier, via votre CSM (consultation uniquement sur prise de rendez-vous), sauf URGENCE.
2. Si pas de médecin au quartier, se rendre chez un médecin de son choix. Pour info : le « centre de médecine générale MEYERBEER » rue des Écomines, 85, à SPA (Tf : 087 22 49 27), proche du quartier, Dispose d'une permanence du lundi au vendredi de 0900 Hrs à 1830 Hrs sur RDV uniquement.
3. Faire mettre le cachet et la signature du cabinet sur le Doc « consultation civile ».
4. Ramener le certificat éventuel au CSM de la Cie + le Doc « consultation civile » daté et signé. Pour ce qui est des documents médicaux, les apporter au niveaux de l'antenne.
5. Lors de votre déplacement, vous êtes en dispense de service.

A domicile :

1. Tf au Bu CSM avant 0900 Hrs.
2. Consulter un médecin de son choix dans les 2400 Hrs.
3. Tf au + tard le lendemain avant 0900 Hrs pour transmettre les Rens suivants :
   - durée de l'exemption
   - nom du médecin + adresse
   - lieu de résidence de l'exemption
   - sortie autorisée ou non (Rappel : pas de sortie autorisée les 3 premiers jours de 1000 Hrs à 1600 Hrs)
4. Renvoyer le certificat au Bu CSM par recommandé le 2ème jour ouvrable au + tard.

Pour la consultation d'un spécialiste :

1. Recevoir une lettre d'envoi d'un Med agréé pour pouvoir avoir le remboursement complet.
2. Si vous n'avez pas de lettre d'envoi, vous n'obtiendrez que le remboursement de la mutuelle.
3. Tous les spécialistes ne se trouvant pas au niveau de l'HMRA, seront accessibles, via une lettre d'envoi.

Info Complémentaires sur le site

https://www.hopitalmilitaire.be/home_fr.php

Directives HORECA

Le Mess Quartier M4048 est une installation HORECA All Ranks qui fonctionne en priorité pour le Pers de la place de SPA et pour les vacanciers OCASC. Les installations du Mess Quartier se situent dans le Complexe Jacques FAUCON (bloc "E") du Quartier Jacques de Dixmude.

Horaire : 11h45 - 13h30

Bemilcom : 28917

Services proposés :

Un menu du jour à un prix raisonnable.
Un choix de menus à la carte à des prix variés ainsi qu'un choix d'entrées, de desserts et apéritifs, également le samedi et jours fériés.
Une suggestion de la semaine selon les disponibilités.
Un salade bar en fonction des disponibilités du marché.
Un sandwich bar, en semaine UNIQUEMENT.
Un éventail de boissons.

Paiement et inscription :

PAS d'inscription préalable, il est toujours possible de réserver dans la farde ad hoc (accueil) un menu du jour. Cette réservation doit se faire au plus tard la veille avant 1300 Hr pour les jours de semaine et avant le vendredi 1200 Hr pour le samedi soir. Pour le menu du jour. Repas à la carte disponible. Le paiement se fait en espèce à la caisse.

INFRA LOGEMENT

Le Bataillon dispose, pour les besoins domestiques, d'une capacité de chambres de type standard, d'un certain niveau de confort.

- Bloc P - logement personnel masculin : 67 places
- Bloc A - logement personnel féminin : 7 places
- Bloc E - logement personnel masculin : 27 places

Règles de priorité suivant les disponibilités :

Type Occupant	Raisons	Chambre Living-in	Remarques
Utilisateur permanent	problèmes sociaux graves reconnus	Prio 1 (6 mois)	cette priorité a seulement un caractère temporaire de 6 mois
	personnel éloigné géo-graphiquement (pour une période de 5 ans max.)	Prio 2	> à 6 heures de trajet par jour en utilisant les transports publics
	jeunes militaires pendant 5 ans après la première affectation	Prio 3	
	personnel éloigné géo-graphiquement (pour une période de 5 ans max.)	Prio 4	> à 4 heures de trajet par jour en utilisant les transports publics
	autres (pour une période de 5 ans max.)	Prio 5	

La redevance mensuelle :

pour une chambre individuelle est de 17,15 €.
pour une chambre double est de 12,01 €.
Pour une chambre simple ou double du bloc E, le prix dépend du grade

Les coûts de consommation mensuels :

Pour l'usage permanent d'un logement domestique sont de 17,15 € à 29,40 € pour une chambre individuelle avec un lavabo, de 12,01 € à 31,85 € pour une chambre double avec deux lavabos et gratuit pour une chambre de trois à quatre personnes.

Remarques :

Le militaire est exonéré des coûts de consommation pendant les deux premières années suivant sa première affectation.
Exonération temporaire des coûts de consommation pour le militaire effectuant une mission de longue durée à l'étranger ou participant à un cours statutaire durant une période supérieure à 2 mois.
Une assurance incendie obligatoire sera demandée à chaque individu disposant d'un logement.

POC : Caporal Raphaël LEGROS Infra/logement Bemilcom : 28930

CDSCA
OCASC

L'Office Central d'Action Sociale et Culturelle

est un parastatal de la Défense qui fournit des services au profit des membres de la communauté militaire. Les « ayants-droit » sont les militaires, les civils qui travaillent au Ministère de la Défense, les pensionnés de la Défense et leur famille. Suite à un accord avec le Ministère de l'Intérieur, ces services sont également proposés au personnel de la Police.

Outre le service social proprement dit, l'OCASC dispose d'une division « Logements » qui donne en location des logements à des prix plus bas que dans le privé et une division « Vacances » qui exploite des centres de vacances en Belgique et propose des séjours de vacances à l'étranger à des prix compétitifs. Chaque année, cette division vacances édite une brochure que chaque militaire reçoit.

L'OCASC possède des « cités militaires » dans presque toutes les garnisons. A Spa, il y a des maisons militaires dans 4 quartiers de la ville pour atteindre une offre totale de 114 logements.

Il y a également deux centres de vacances, un derrière la caserne et un autre à proximité de la villa « Quisisana » 35 infrastructures sont mises en location pour des périodes variant de deux jours à plusieurs semaines.
Ces infrastructures de vacances sont complètement équipées : cuisine équipée, douche, W-C privé, télévision.

La majorité de la clientèle est néerlandophone, mais ces locations sont accessibles à tous les militaires et aux membres de leur famille vivant sous le même toit.
Le montant des locations varie de 20 à 35 Euros par jour en fonction de la taille du logement et des dates du séjour.

Un bureau est ouvert, Chemin des Moutons, derrière la caserne où tout renseignement utile concernant la division vacances peut être obtenu au Tél.: **087 77 31 64**.

Site internet : **www.ocasc-cdsca.be/diensten/vakanties**

Aumônier

Non ! Les aumôniers ne sont pas là pour bénir les guerres et les canons ! Ils sont là pour aider les personnes, non comme militaires, mais comme personnes mises dans des conditions de vie particulières (la vie militaire en général, les missions à l'étranger) et parfois extrêmes (confrontées à la mort, à la violence), pour les aider dans ces circonstances à rester humains et dignes, pour répondre à leurs inquiétudes et leurs angoisses en référence aux valeurs chrétiennes (s'ils sont chrétiens) ou aux valeurs humaines en général.

Pour répondre à cette mission, vous trouverez un aumônier dans les différentes casernes. Dans la région liégeoise, l'aumônier Chaboteau (Catholique) assure cette présence en tant que personne de confiance pour les militaires de tout rang. Il accompagne ceux qui le souhaitent dans le respect de leur conviction et peut même aider à entrer en contact avec un aumônier d'une autre confession que la sienne. Le militaire peut également lui demander de célébrer les baptêmes, mariages, et autres moments de la vie.

SARM est le nom porté par le regroupement des différentes aumôneries reconnues par l'Etat au sein de la Défense. Il est composé des différents cultes ou philosophies : Protestant, Islamique, Juif, Laïcité, Catholique.

Pour joindre l'aumônier Chaboteau :

- Lorsqu'il visite une caserne, on peut l'interpeller.
- Pour les urgences, votre CSM peut vous donner son numéro de GSM via le bureau S1 ou faire parvenir un courrier.
- Adresse mail militaire est : **Dominique.Chaboteau@mil.be**

Dominique CHABOTEAU
EM Bn - Bemilcom 28789

Service Social

Des assistants sociaux, des militaires et des conseillers juridiques informent et aident des militaires et leur famille habitant sous le même toit.

Nous vous aidons de différentes manières :

- par un soutien administratif (pensions, contacts avec des administrations, …)
- par des conseils juridiques
- par un appui psychosocial en lien avec les autres intervenants psychologiques de la Défense
- par des contacts avec les autorités militaires par des aides financières sous forme de médiation de dettes et de guidance budgétaire ou de don, de prêt social ou d'avance sur pension.

Vous pouvez nous téléphoner, nous rencontrer en nos locaux à Marche-en-Famenne ou à Liège, nous demander un passage à domicile, nous rencontrer lors des info-familles et des permanences en unité.

Nos coordonnées :

Camp Roi Albert, Route de Liège 65
à 6900 Marche
Tél.: **084/61.41.45.**
ssdmarche@ocasc.be

Antenne Liège, rue Saint-Laurent 79
à 4000 Liège
Tél.: **04/222.97.61.**
antenneliege@ocasc.be

En conclusion, nous vous écoutons, vous informons et vous aidons dans une relation de confiance et en toute confidentialité.

Cellule Prévention

La Défense étant soumise à la loi sur le Bien-Être au Travail (BÊT), la prévention santé/sécurité a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années.

Voici les domaines concernés par cette loi:

- la sécurité du travailleur
- la protection de la santé
- la charge psychosociale occasionnée par le travail
- l'ergonomie
- l'hygiène au travail
- l'embellissement des lieux de travail

L'assistant en prévention (AsPrev) du Bn conseille le chef de corps, la ligne hiérarchique (LH) et les travailleurs dans ces domaines.
Les conseillers en prévention (CP) du Service Local de Prévention et Protection au Travail (SLPPT) conseillent directement le commandement et l'AsPrev dans l'application de la loi sur le BÊT.
Une tâche importante de l'AsPrev du Bn est de détecter les incidents et accidents de tra¬vail. Avec l'aide des CP, ils trouveront rapidement des mesures pour éviter que ces incidents/accidents se reproduisent. Pour y arriver, nous avons besoin de votre aide, et ce en signalant directement tout inci¬dent/accident à l'AsPrev du Bn.

	Prévenir	Qui
Incident sans victime	AsPrev	Témoin direct
Accident avec victime	1° secours AsPrev	Victime, témoins, LH
+ Mod 150 établit par médecin agréé	Comd2nd Cie	Victime ou proche

Adjt SIMONS Eric
AsPrev du Bn
Bloc J – local 01
Bemilcom: 28920
Eric.Simons@mil.be

Adjt-chef SCIEUR Jean
Conseiller en prévention
Bloc J – local 01
Bemilcom: ult
Jean.Scieur@mil.be

Adjt GENTEN Sonia
Conseiller en prévention
BM12/2/15 Rocourt
Bemilcom: 11193
Sonia.Genten@mil.be

PERSONNE DE CONFIANCE

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL

C'EST QUOI ?

Vous vous sentez stressé(e), harcelé(e) ou épuisé(e) AU TRAVAIL

Vous êtes en conflit avec un collègue ?

Vous pensez que votre travail a un impact négatif sur votre santé ?

Les RPS sont souvent la manifestation de plusieurs problèmes liés à l'organisation du travail au sein de votre entreprise. Interrogez-vous sur ces éléments, ils pourraient jouer un rôle dans ce que vous vivez.

QUE PUIS-JE FAIRE ET À QUI M'ADRESSER ?

1

En parler autour de vous peut déjà vous aider !

Dans une situation conflictuelle, la personne concernée n'a pas toujours conscience des effets produits par son comportement. Dans certains cas, les conditions de travail peuvent aussi être améliorées.

2

Si la situation ne s'améliore pas n'hésitez pas à prendre contact avec :

- Votre chef / responsable
- Une personne de confiance

COMMENT CONTACTER VOTRE PERSONNE DE CONFIANCE?

Téléphonez au 0800 33 348 ou prenez contact avec la personne de confiance de votre quartier :

Leon HEYENS (Nl)
042/40 85 17
9 6321 15471
Leon.Heyens@mil.be

Dany HUBIN (Fr)
02/44 28750
9 6321 28750
Daniel.Hubin@mil.be

Sonia GENTEN (Fr-De)
02/44 11193
9 6321 11193
Sonia.Genten@mil.be

Au sein du Bataillon, nous avons des représentants de différentes organisations syndicales.

Liste de ce personnel :

C.G.P.M.

1 Sergent-major **Fabrice FRANCK**
Villa Quisisana - Belgacom 087/22.92.20
Caporal-chef **Grégory SARTORY**
EM Bn - Br 3 Fm & Rft - Bemilcom 28941

C.G.S.P.

Caporal-chef **Christophe DE LAUW**
Cie EMS - Mess Quartier - Bemilcom 2880

S.L.F.P.

Adjudant **Marc RASSART**
EM Bn - Bureau EPS - Bemilcom 28777
Caporal-chef **Olivier BARTEL**
Cie EMS - Nec Bn - Bemilcom 28954

CSC SP.

Caporal-chef **Emmanuel JACOBS**
3Cie - QM Cie - Bemilcom 28834

Contact

Tél Militaire : Extension

Tél Civil : 02/44 + Extension

Contact pendant les heures de services

Secrétariat Bataillon
Bemilcom : 28765
mail : LTBN1213li-SRT@mil.be

Relations Publiques - IPR
Bemilcom : 28787
mail : LTBN1213li-IPR@mil.be

Centre de Formation Régional - CFR
Bemilcom : 28947
mail : LTBN1213li-1CIE-CSM@mil.be

Contact en dehors des heures de services

Corps de garde
Bemilcom : 28750

Bataillon 12e de Ligne Prince Léopold - 13e de Ligne
Quartier Lieutenant-général Baron Jacques de Dixmude
Avenue du 12e de Ligne Prince Léopold, 1 - 4900 SPA

@1213Li @LtBn1213Li

NOTES

171671

Bataillon 12e de Ligne Prince Léopold - 13e de Ligne
Quartier Lieutenant Général Baron Jacques De Dixmude
Avenue du 12e de Ligne Prince Léopold, 1
4900 Spa

www.facebook.com/1213li

LA DÉFENSE

0800 3 3 3 4 8
www.mil.be

.be